

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

EON A SAVOIR

SAUCE POUR POUING.

$\frac{1}{2}$ tasse de sucre, un peu de farine, une cuillerée à thé de beurre, faire brûler un peu de sucre, puis ajouter de reste du sucre mêlé à la farine puis le beurre.

SAUCE POUR POUING.

1 tasse de sucre, $\frac{1}{2}$ tasse de beurre, 1 œuf, $\frac{1}{2}$ tasse de vin.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

AMBROISIE.

Des oranges tranchées, des raisins et des dattes, noyaux enlevés; saupoudrer de sucre en poudre et de noix de coco râpée.

POMMES DE TERRE EN RIZ

Faire cuire 8 à 10 pommes de terre à l'eau bouillante salée. Lorsqu'elles sont cuites, les passer dans le passe-purée, au-dessus d'un plat creux. Servir chaud.

Le levier de la prospérité agricole

Une coopérative de producteurs laitiers vient d'être organisée à Montréal, sous l'initiative de l'honorable M. Perron et avec le concours actif de M. J.-A. Pâquet, président du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée.

Déjà la nouvelle coopérative a le contrôle d'un millier de vaches laitières. C'est un début qui promet.

Cette coopérative, contrôlée par les producteurs eux-mêmes, est appelée à se développer rapidement.

Des millions de dollars ont été engagés au Canada dans de grandes laiteries. Les plus petites, ne pouvant soutenir la concurrence par suite de leurs frais généraux comparativement trop élevés, sont appelées à disparaître les unes après les autres.

Dans l'intérêt du consommateur, aussi bien que dans l'intérêt du producteur, un merger de toutes les laiteries serait même à désirer, mais n'est sans doute point près de se réaliser.

D'aucuns rêvent même de la municipalisation du commerce du lait, afin d'éliminer des frais inutiles de distribution par suite de la multiplication des services dans un même quartier, voire dans une même rue.

Il y a certainement là un gaspillage inutile de travail et d'argent, qui pourrait être évité par la coopération sur une plus grande échelle, beaucoup plus économique et profitable que la municipalisation.

Le plus tôt les patrons de petites fabriques réaliseront qu'ils portent un fardeau inutile, par suite du coût trop élevé de la production, le mieux ce sera, dans leur intérêt aussi bien que dans celui du consommateur. Le moment est arrivé de centraliser autant que possible la production, afin d'être en meilleure posture pour soutenir la concurrence sur les grands marchés mondiaux.

Dans son discours, à la convention d'industrie laitière tenue à Plessisville, M. J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, insistait sur la nécessité de cette réorganisation. Les fabriques à faible production produisent à coup de revient trop élevé; c'est là la loi qui gouverne toutes les industries, et l'industrie laitière ne peut s'y soustraire.

A preuve, les conditions qui existent dans la province de l'Alberta. La Coopérative centrale de cette province a établi le coût de fabrication du beurre dans les différentes crèmeries. Il en coûte \$11.14 par 100 livres dans les crèmeries ne manufacturant que 72,000 livres de beurre par année, tandis qu'il n'en coûte que \$3 par 100 livres dans les crèmeries d'une capacité d'un million de livres par année.

En 1927, il en a coûté, en Alberta, \$1,352,623 pour manufactureur 16,179,712 livres de beurre, avec une production moyenne de 161,797 livres par fabrique.

Si les producteurs de cette province avaient eu moins de petites fabriques, et plus de grandes, ils auraient pu facilement économiser près de trois quarts de millions de piastres sur le coût de fabrication seulement.

Le problème est le même en province de Québec. Nous avons environ 1800 fabriques, tandis qu'un millier au plus suffiraient amplement et donneraient meilleur rendement sous tous les rapports.

La fondation d'une grande laiterie coopérative à Montréal est donc un pas de plus dans la bonne direction, et nous faisons des vœux pour son extension rapide et sûre.

L'Opinion d'un Cardinal

"Un autre élément de prospérité pour nos cultivateurs doit exister dans les coopératives d'achat, de production et de vente."

"L'union fait la force, dans le domaine agricole comme dans tous les autres. Vu les conditions modernes de commerce, le cultivateur isolé est un sacrifice. Comment, seul, pourra-t-il jamais se procurer à bon compte les matières premières, découvrir les marchés avantageux ou lutter contre une compétition ardente et fatallement ruineuse pour l'individu?"—(Son Eminence le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, dans une circulaire à son clergé.)

Nouvelle position créée à la Coopérative Fédérée de Québec

Pour couper court à certaines rumeurs bienveillantes, nous sommes autorisés à annoncer que, par suite du développement considérable des affaires de la Coopérative Fédérée de Québec durant les deux dernières années, et en considération de l'expansion que les activités de la Coopérative sont appelés à prendre sous le nouveau programme de l'hon. M. Perron, les directeurs et les membres du Conseil exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, réunis en assemblée spéciale, le 14 novembre, ont jugé à propos de nommer un gérant général dans la personne de M. J.-F. Desmarais, horticulteur d'Iberville et membre du Conseil d'Agriculture.

M. Desmarais a été longtemps gérant de la Cie Catelli, limitée, à Montréal. Aussi, M. J.-Art. Pâquet, président du Conseil exécutif, aura-t-il, dans la personne de M. Desmarais, un aide puissant et bien dévoué à la classe agricole, pour le seconder dans sa tâche toujours de plus en plus ardue.

M. Desmarais est un bon coopérateur, et il pourra non seulement rendre de grands services dans l'administration de la Coopérative Fédérée de Québec, mais aussi dans l'organisation des coopératives locales.

Le Conseil exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec sera donc composé, à l'avenir, comme suit: M. J.-Arthur Pâquet, président; M. J.-F. Desmarais, gérant-général; MM. N.-A. Labbé, A.-G. Lambert et J.-M. Paquette. M. Philippe Gingras demeure secrétaire du Conseil exécutif.

La Coopérative Fédérée à la Convention de Plessisville

(Suite de l'exposé de M. Raoul Dumaine)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Pour comprendre la portée et l'importance de cette nouvelle organisation, il suffit de dire que les coopératives canadiennes, au lieu d'avoir une dizaine de vendeurs pour effectuer leurs ventes sur le marché de Montréal, n'en auront plus qu'un. Un seul homme pour vendre les animaux de six grandes coopératives, plus de concurrence, une seule grande organisation groupant pour plus de \$26,000,000 d'animaux par année, voilà en résumé le résultat qui est rendu possible par la nouvelle organisation. C'est suffisant pour contrebalancer la puissance et l'influence de la "combine" des maisons de salaison.

En coopération, le facteur essentiel du succès repose sur le concours des individus. Il faut se rappeler que tout produit que l'on vend en dehors de nos coopératives contribue d'autant à diminuer l'influence de ces organisations, et si les défections sont nombreuses, elles peuvent paralyser sensiblement l'action de ces organisations.

Si cette organisation a pris naissance, nous pouvons dire que c'est en grande partie grâce à une suggestion de la Fédérée qu'elle a pu prendre corps. Je vous ai déjà, l'an dernier, exposé un projet que l'on était à organiser. Ce projet se trouve donc plus complet que celui que je vous avais laissé entrevoir. Il groupe pratiquement toutes les coopératives du pays et élimine, dans une très forte mesure, cette concurrence très nuisible que se faisaient les cultivateurs et qui contribuait tant à permettre aux acheteurs et aux maisons de salaison de faire la pluie et le beau temps sur le marché des animaux vivants. Les résultats obtenus sur le marché de Montréal laissent entrevoir de magnifiques espoirs. Dans le cas des agneaux, la nouvelle organisation manipule plus de 70% des arrivages, et pour les autres lignes, sa moyenne se tient aux alentours de 30% des arrivages totaux sur ce marché. En être arrivé

(suite à la page 1123)

NOTES

Je me suis enfin
J'ai bu l'extas
Dans mon co
A résonné...
De vos

Penchée avec
Ces merveille
Désignant ave
Libre, j'ai pris
Au sein

Plus qu'un bo
Contiennent d
"Art, Laus D
Sont les bâise
Les ray

Et les cieux co
—Poète du Se
L'élan majestu
Où vous créez
Rythme

Mon âme, pou
Devant votre
S'incline, en r
"Vous par qu
O chan

Ste-Cloïsde de Horton, 19

N'achetez pas de pou
de beaux, de vigoureux e
sition que vous fait le "E
de ce numéro.

Le Canada exclu
de tarif qui nous ferme
crème, le lait, le beurre u
ments qui nous concerner

Crème, fraîche ou sûre,
Lait, écrémé et lait de beu
Lait condensé non sucré,
Lait condensé sucré,
Autres condensés,
Lait sucré,
Crème séchée,
Lait séché,
Lait Malted),
Avoine,
Fromage et substituts,
Volailles, vivantes,
Volailles, abattues,

Le seul espoir qui n
tants n'approuve pas ces
Durant l'année fisca
porté de la crème aux Et

Ce bill, s'il devient la
cation du beurre et du f
portation en Angleterre.

C'est, en définitive,
cassés.

Une fabrique de suc
des Producteurs de Sucr
leur dernière assemblée g
struction d'une fabrique
choisi. Cet édifice sera de
tion d'au moins dix milli
aussi être utilisée pour la
la saison où l'industrie

Suggestions pour le
verner plus d'animaux q
ment tous les animaux;
donnez-leur de l'eau en
moutons et à vos bêtes à
de navets en petite qua

Que les étables des
ment aérées, très nettes e

Les animaux mang
jette un peu de saumure

Le mois de décembre
cendre éteinte sur les ter
pour les terrains humide